

## Panorama général du module juridique (2023-2024)

Voici le programme, sous réserve d'éventuelles modifications qui seront décidées en cours de route, en fonction du déroulement du cours.

Enseignants principaux : Prof. J.-B. Zufferey (JBZ); Prof. J. Dubey (JD); Prof. M. Beyeler (MB) ; Me M.-H. Fragnière (MHF); Etude Leximmo (MMes Marc-Etienne Favre et Eric Ramel), Me Mathieu Zufferey (MZ)

Date et lieu	Méthodologie	Thème et contenu	Heures	Responsable
Avant le début des cours	Lecture et préparation personnelle	Introduction générale au droit : la notion de droit, les domaines du droit, les sources du droit, les principaux concepts, les systèmes juridiques	6	JBZ
Samedi 23 septembre à Lausanne  9h00 – 13h00	Cours et exercices dirigés	Introduction générale (organisation du cours) Introduction au droit et à la recherche juridique	5	JBZ
<b>1<sup>ère</sup> partie : connaissances générales</b>				
Ve 29 et Sa 30 septembre à Fribourg  14h00 - 17h00 09h00 - 16h00	<b>Module intensif : les contrats et leur exécution</b>  Cours et exercices dirigés	Les contrats de l'immobilier I : les obligations et leurs sources, la vente, le bail, l'entreprise et le mandat	9	MZ
	Lecture et répertoire personnel	Documents illustrant la matière	3	
Ve 6 et Sa 7 octobre à Fribourg  14h00 - 17h00 09h00 – 16h00	Suite du cours	Les contrats de l'immobilier II	9	MZ
	Lecture et répertoire personnel	Documents illustrant la matière	3	

<p>Sa 21 octobre à Lausanne</p> <p>9h00 – 16h00</p>	<p><b>Module intensif : les droits réels</b></p> <p>Cours</p>	<p>Les droits réels (modules I et II)</p>	<p>6</p>	<p>MHF</p>
<p>Lecture et répertoire personnel</p>		<p>Documents illustrant la matière</p>	<p>3</p>	
<p>Ve 27 et sa 28 octobre à Lausanne</p> <p>9h00-17h00 9h00 -16h00</p>	<p>Cours</p>	<p>Les droits réels (modules III et IV)</p>	<p>13</p>	<p>MHF</p>
<p>Lecture et répertoire personnel</p>		<p>Documents illustrant la matière</p>	<p>3</p>	
<p>Ve 10 et Sa 11 novembre à Fribourg</p> <p>13h00 – 17h00 9h00 – 16h00</p> <p>Sa 18 novembre à Fribourg</p> <p>9h00 – 12h00</p>	<p><b>Module intensif : le droit public de la construction I</b></p> <p>Cours et exercices dirigés</p> <p>Cours</p>	<p>Aménagement du territoire, expropriation, police des constructions, protection contre les nuisances, protection de l'équilibre écologique</p> <p>Idem</p>	<p>10</p> <p>3</p>	<p>JD</p> <p>JD</p>
<p>Lecture et répertoire personnel</p>		<p>Documents illustrant la matière</p>	<p>3</p>	
<p>Ve 24 et Sa 25 novembre à Fribourg</p> <p>10h00 – 17h00 9h00 – 16h00</p>	<p><b>Module intensif : le droit public de la construction II</b></p> <p>Cours et exercices dirigés</p>	<p>Suite du programme</p>	<p>13</p>	<p>JD</p>

**2<sup>ème</sup> partie : l'expertise judiciaire**

Sa 2 décembre à Fribourg  9h00– 16h00	Cours	Les catégories d'expertise et leurs caractéristiques	6	JBZ
	Lecture et répertoire personnel	Documents illustrant la matière	3	
Ve 8 et Sa 9 décembre à Lausanne  14h00 - 17h00 09h00 – 16h00	Cours	L'organisation judiciaire  Le déroulement du procès civil (module I)	7  3	Leximmo
	Lecture et répertoire personnel	Documents illustrant la matière	3	
Ve 12 et Sa 13 janvier à Lausanne  14h00 - 17h00 9h00 - 16h00	Cours	Le déroulement du procès civil (module II et III)	10	Leximmo (et juge)
	Préparation personnelle	Préparation d'un dossier de procédure judiciaire	6	
Ve 26 et Sa 27 janvier à Fribourg  9h00 – 19h00 9h00 – 16h00	<b>Module intensif d'examen d'un dossier judiciaire réel</b>  Cours et jeux de rôle	La procédure d'expertise dans tous ses détails (module I : le déroulement; module II : le rapport; module III : questions spéciales) ; module IV : l'exécution (LP)	16	JBZ (et avocats)

3 <sup>ème</sup> partie : l'expertise extra-judiciaire				
Sa 10 février à Fribourg  9h00 – 16h00	Cours	L'expertise privée et la responsabilité de l'expert, y compris pour les fonds de placement	6	JBZ
Sa 17 février à Fribourg  9h00 - 16h00	Cours	Les méthodes alternatives de résolution des conflits	6	MB
Sa 24 février à Fribourg  9h00 - 16h00	Cours	Conclusion finale	6	JBZ
Tout au long du semestre	Mémoire écrit	Sujet typiquement juridique à déterminer avec JBZ	au minimum 50	JBZ

**Total**

150 h de  
cours/200 h au  
total (avec le  
mémoire)